



Portable trouvée et rendu

Par **Kauffmann rene**, le **12/04/2018** à **20:11**

Bonjours j'ai trouvé un portables dans les toilettes de l'entreprise j'ai voulues donner une petites leçon aux jeûne et de lui restituer le lendemain mais je l'ai oublié de le ramener alors je lui ai dit le matin que c'est moi qui l'avais qu'il ne s'inquiète pas je vais lui rendre mais je l'ai oublié à la maison il me dit c'est pas un problème je viens le chercher chez vous j'ai dit OK j'ai donné mon adresse il n'est pas venu le récupérer ce soir car il y aller directement à la gendarmerie porter plainte que dois-je faire et que va-t-il m'arriver j'étais de bonne foi merci

Par **Visiteur**, le **12/04/2018** à **20:55**

Bsr

Si cela s'est passé comme vous le dites, que vous êtes allé de vous même lui dire que c'est vous qui le déteniez, vous ne risquez pas grand chose.

Par **Kauffmann rene**, le **13/04/2018** à **07:22**

Bonjour et merci pour cette reponce j'ai une autre question
Je pense qu'il a porter le même soir ou il aurais pue récupérer son portables et allé porté plainte en me dénoncent
Ma questions et il veux sûrement récupère des sous
Je peux moi aussi déposer
plainte comme quoi il veux me soutirer de l'argent en passant par la loi
Merci

Par **janus2fr**, le **13/04/2018** à **08:12**

Bonjour,

Sa plainte me semble justifiée. Vous avez trouvé son portable en sachant que c'était le sien et vous l'avez emmené chez vous. C'est bien la qualification d'un vol...

Par **Kauffmann rene**, le **13/04/2018** à **09:15**

Ok merci c'était pas mon intention du vol
Je risque quoi la prison amende et de combien je suis très inquiet